



Société Nautique Petite Mer

A la suite des élections des représentants du **CLUPIPP de TOULON-LA SEYNE-BREGAILLON**, nous vous informons que les personnes suivantes sont élues :

- Monsieur Marc PROTIN (titulaire) COLLEGE DE LA SEYNE
- Monsieur Alexandre MALET (suppléant) COLLEGE DE LA SEYNE
- Monsieur Bernard MOGIN (titulaire) COLLEGE DE TOULON
- Monsieur Xavier QUENET (titulaire) COLLEGE DE SAINT MANDRIER
- Monsieur Robert VOLSY (suppléant) COLLEGE DE SAINT-MANDRIER

Ces personnes représenteront les usagers permanents des installations portuaires de plaisance lors des Conseils Portuaires de TOULON pour une durée de cinq ans.

Le collège de la Seyne sur Mer concerne les ports de la Seyne sur mer centre, de Balaguer, du Manteau et de la Petite Mer.

Toutes nos félicitations à Marc PROTIN et Alexandre MALET pour avoir remporté cette élection et nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.